

**COMPTES DE L'ASSOCIATION SAINT NICOLAS**  
(subventionnée par la Ville de Saint-Maur)

Du 1er septembre 2016 au 31 août 2017,

CHARGES		PRODUITS	
<b>Dépenses d'activités</b>	<b>5 896,00 €</b>	<b>Recettes d'activités</b>	<b>5 044,00 €</b>
Sortie Paris	195,00 €	Sortie Paris	-
Sortie Beauvais	1 089,00 €	Sortie Beauvais	1 105,00 €
Sortie cathédrale de Créteil	13,00 €	Visite cathédrale de Créteil	-
Visite Saint Louis de Vincennes	156,00 €	Visite Saint Louis de Vincennes	81,00 €
Visite val de Grace	140,00 €	Visite val de Grace	140,00 €
Visite Chartres	3 590,00 €	Sortie Chartres	3 718,00 €
Sortie WE jeunes	713,00 €	FRAT WE jeunes	-
<b>Frais généraux</b>	<b>323,25 €</b>	<b>Cotisations adhérents</b>	<b>1 215,00 €</b>
Journées des associations et c	313,84 €	Sortie Beauvais	482,00 €
Frais bancaires	9,41 €	Autres	733,00 €
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>- €</b>	<b>Subvention</b>	<b>300,00 €</b>
<b>Résultat (bénéfice)</b>	<b>386,22 €</b>	Ville de Saint-Maur	300,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>6 605,47 €</b>	<b>Produits financiers</b>	<b>46,47 €</b>
		Livret bleu (part ASN)	46,47 €
			-
			<b>6 605,47 €</b>

Après un déficit de 487 € l'année dernière, l'association a enregistré un excédent de 386 € cette année, soit une perte de 101 € sur deux années. La subvention de la Ville a continué à diminuer mais elle se trouve compensée par le dynamisme des recettes propres. Le total des cotisations plus recettes d'activités est passé de 5.165 € à 6.259 € cette année.

*Justifié sincère et vérifiable*

*[Signature]*  
le Président

*Année ex vérifiable*  
*[Signature]*  
le Trésorier

## ASN - situation patrimoniale au 31/08/2017

	31/08/2017		31/08/2016		PASSIF		31/08/2017	31/08/2016
	ACTIF							
<b>Livret bleu</b>								
Montant brut	38 847,86 €		30 422,64 €				8 574,72 €	9 002,08 €
Propriété de tiers (chorale)	- 456,10 €	8 313,01 €	- 340,00 €				386,22 €	-
Propriété de tiers (restauration St Nil - 30 078,75 €)	-		22 000,00 €					
<b>Compte courant</b>								
Montant brut	1 422,32 €	647,93 €	977,49 €					
Chèques en cours d'encaissement								
Association étudiante Lille	- 333,00 €		10,00 €					
facture copyphot	- 84,90 €		132,00 €					
facture copyphot	- 26,49 €		41,41 €					
Journée association	- 10,00 €		36,80 €					
Aacep collège	- 200,00 €		265,20 €					
Cathédrale Chartres	- 120,00 €							
<b>Total</b>		<b>8 960,94 €</b>		<b>8 574,7 €</b>			<b>Total</b>	<b>8 960,94 €</b>

Nota : La chorale paroissiale a déposé des sommes lui appartenant auprès de l'ASN, les montants indiqués à chaque date sont donc la propriété de ladite Chorale et non pas de l'ASN.

L'association a reçu une somme de 30.000 € du Ministère de l'Intérieur pour la restauration de l'église Saint-Nicolas. Ce montant est dans sa totalité destiné à des tiers, qui interviendront dans ce cadre. Ces fonds ont été déposés sur le Livret bleu au Crédit Mutuel et rémunéré au taux 0,75 l'an prorata temporis, soit 78,75 € au titre de l'exercice

*Certifié sincère et véritable*



Le Président

*Sincère & véritable*



Le Trésorier